

## LA GESTION DE L'EAU DANS UN PROJET DE CONSTRUCTION ET/OU D'AMENAGEMENT

### Contexte

Le rôle de la gestion de l'eau dans la pratique des métiers d'aménagements est de plus en plus prégnant. L'impact climatique induit de nouveaux processus dans la lutte contre les inondations dont celui du respect du cycle de l'eau, des écosystèmes rivulaires, fluviaux et des milieux humides.

Les différentes pratiques dans le domaine de l'architecture, du paysage, de l'urbanisme et de l'ingénierie intègrent cette démarche. Elles jouent un rôle primordial dans l'aménagement urbain et paysagé, que ce soit à l'échelle territoriale ou à une échelle plus locale. Cela répond également aux ambitions et préoccupations écologiques et environnementales de la ville soutenable. Partants de ces dynamiques naturelles, les nouvelles stratégies d'aménagement sont conçues pour la résilience et offrent des opportunités simultanées, pour la préservation du cycle de l'eau, des milieux naturels, de la biodiversité, des îlots de fraîcheurs et de la préservation des sols.

### Objectifs

Apporter une vision globale autour de la thématique eau.

Comprendre et identifier le rôle de la gestion des eaux pluviales dans les projets d'aménagements et dans leur intégration en amont ; identifier les bienfaits apportés par la gestion des eaux pluviales ; identifier les différents acteurs, les connaissances entre les disciplines ; comprendre les rôles et réflexion à mener pour élaborer un projet d'une échelle territoriale à une échelle parcellaire ; connaître et identifier les différentes solutions techniques offertes, les usages qui en découle, au travers de cas concrets.

### Capacités ou compétences professionnelles visées

Appréhender les problématiques du cycle de l'eau et ses impacts ; acquérir des compétences et connaissances dans l'élaboration d'un projet paysagé ou urbain en faveur du cycle de l'eau, au travers d'un regard technique et sensible ainsi que du cadre réglementaire.

### Publics visés

Maître d'ouvrages, conseillers et assistants des maîtres d'ouvrage, aménageurs, maîtres d'œuvre (architectes, paysagistes, ingénieurs...)

### Prérequis

Être sensibilisé aux problématiques du développement durable par ses expériences professionnelles ou par une formation.

### Personnes en situation de handicap :

N'hésitez pas à vous faire connaître au plus tôt avant votre inscription auprès de notre référent handicap pour identifier les compensations éventuelles et les prises en charge possibles

### Durée : 2 jours (16 heures de formation)

**Intervenant :** Anne-Sophie VERRIEST, ingénieure et paysagiste concepteur, agence Après la Pluie paysagistes.

### Modalités pédagogiques

Groupe de 7 à 16 stagiaires, formation en présentiel, salle de formation équipée (vidéoprojecteur, écran, paperboard, connexion wifi à internet). Alternance entre présentation de concepts par le formateur et de mise en application par les apprenants sous forme d'études de cas concrets, proposés et encadrés.

Support pédagogique remis aux participants sous format numérique à l'issue de la formation.

### Modalités de suivi et d'appréciation

Feuilles d'émargement par ½ journée de formation permettant de suivre l'assiduité des stagiaires.

Questionnaire de satisfaction. Certificat de réalisation et attestation individuelle de fin de formation.

### Modalités d'évaluation

Questionnaire d'évaluation (QCM) de contrôle des connaissances permettant d'apprécier l'acquisition des apprentissages dispensés La validation est obtenue à partir de 12/20

### Dates : MARDI 25 ET MERCREDI 26 JUIN 2024

## **Tarif : Plein tarif 900 € HT / Demandeur d'emploi 800 € HT (TVA à 20%)**

possibilité de prise en charge (OPCO EP, FIF-PL, AGEFICE, ATLAS, AKTO, AFDAS, AIF France Travail, etc.)

Le label en haut à droite est décerné par la Branche architecture. La prise en charge de cette action labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par l'opérateur de compétences de la branche (OPCO EP)

## **Lieu de formation**

Les Récollets - 150 rue du faubourg St Martin - 75010 PARIS

## **Détail du programme :**

### **LA GESTION DE L'EAU DANS UN PROJET D'AMENAGEMENT**

Horaires : 9h00-13h00 / 14h00-18h00 (1h de pause pour le déjeuner)

Heures indicatives : Les participants sont invités à ne pas quitter la salle avant la fin de la séance

## **JOUR 1**

### **Comprendre et identifier les paysages et leurs contextes :**

#### **Les types de paysage**

- Vallée,
- Coteau
- Plateau,
- Zone humide
- Type de socle
- Paysages urbains périurbains ou ruraux
- Evénements météorologiques.

#### **Le réchauffement climatique et la nécessité de retrouver le cycle de l'eau**

- Assèchement des nappes
- Augmentation des phénomènes extrêmes types canicules et inondations

#### **Les premières conséquences**

- Fragilité de nos villes qui elles-mêmes ont fragilisé le patrimoine vivant,
- Nécessité de retrouver un juste équilibre.
- De l'intérêt de retrouver un cycle de l'eau (trame verte et bleue, nappe phréatique, écosystèmes, zones humides).
- Rôle des zones humides à l'interface entre milieux aquatiques et protection contre les inondations

### **Rôle primordial de l'intégration de la gestion alternative des eaux pluviales :**

#### **La saturation**

- Saturation des réseaux et des stations d'épuration
- Sur-imperméabilisation
- Artificialisation des cours d'eaux et des zones inondables

#### **Les bienfaits**

- Bienfaits écologiques, protection des milieux naturels
- Bienfaits environnementaux et climatiques

#### **L'écosystème**

- Les services écosystémiques.
- Cadre de vie et ville durable

### **Concilier les enjeux, les outils et les moyens**

#### **Les enjeux**

- La gestion des eaux pluviales, une réflexion, du territoire à la parcelle.

#### **Les données**

- Acquérir des données complémentaires (textes, lois, documents cadres, cartographies) Schéma directeur d'assainissement pluvial et documents d'orientation, PLU,
- Jeu d'acteurs (agence de l'eau, DREAL, PUCA, ) et subventions (FEDER, Région, ...)

Pôle de formation EVA aDig

15 rue Lucien Sampaix, 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - contact@poleformation-idf.org - www.poleformation-idf.org

N°SIRET : 51207099600024 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France, ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat » 2 sur 3

Mise à jour du 08/04/2024

### **Les choix**

- Choix de la programmation
- Choisir le mode de gestion
- Choisir son expertise pour accompagner le projet : + MOE et expertise technique.

## **JOUR 2**

### **Solutions techniques et exemples de projets :**

#### **Une approche intégrée aux partis d'architecture et de paysage**

**La présentation des outils clés pour développer un projet intégré** (Exemples des différentes techniques et outils)

- Renaturation
- Restauration de cours d'eau
- Intervention en zone PPRi
- Rétention enterrée
- Réemploi
- Infiltration
- Noues
- Plans d'eau
- Toitures végétalisées

### **Présentation de réalisation :**

#### **La visite**

- Visite de la ZAC du Trapèze où seront appréhendées les problématiques des inondations, la gestion des crues, et l'intégration des eaux pluviales à l'échelle de la ZAC et des ilots, compensation.

### **Questions, débats, REX**